

REJARM

L'assureur et son système

COMPRENDRE LA MUTUALISATION DES RISQUES



Le rôle de l'assureur

UN PRENEUR DE RISQUES

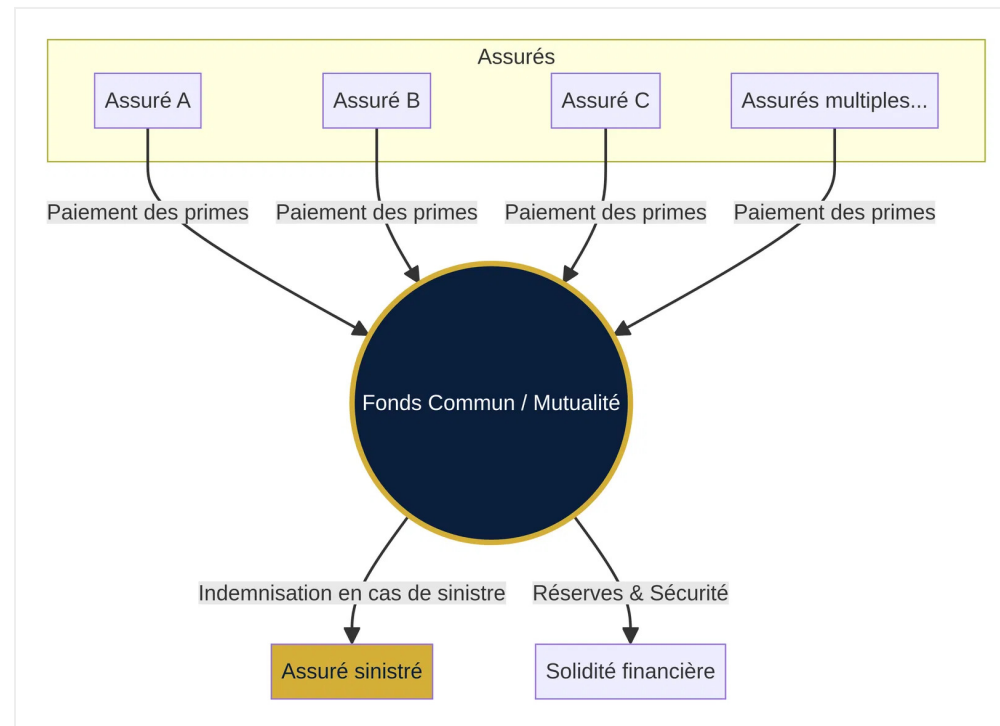
L'assureur est l'entité qui accepte de prendre à sa charge les conséquences financières d'un événement incertain (le sinistre) en échange du paiement d'une prime.

Il apporte la **sécurité financière** nécessaire au développement des activités humaines et économiques.

UN INVESTISSEUR

En collectant les primes, l'assureur devient un acteur majeur du financement de l'économie. Il gère des **provisions techniques** importantes qu'il investit sur le long terme, contribuant ainsi à la stabilité des marchés financiers.

Le principe de mutualisation



*La mutualisation est le socle de l'assurance : les primes de la **multitude** permettent d'indemniser les sinistres de quelques-uns, garantissant ainsi la **solidarité** et la sécurité de tous.*

L'inversion du cycle de production

INDUSTRIE CLASSIQUE

- 1 Achat des matières premières
- 2 Fabrication du produit
- 3 Vente et encaissement du prix

*Le coût de revient est **connu avant la vente.***

INDUSTRIE DE L'ASSURANCE

- 1 Vente du contrat et encaissement
- 2 Constitution de réserves financières
- 3 Règlement des sinistres futurs

*Le coût de revient est **estimé après la vente.***

La force de la mutualité

L'assurance est un moteur de résilience et de stabilité. Rejoignez le REJARM pour approfondir votre compréhension des systèmes de protection et contribuer à un avenir plus sûr.

REJOINDRE LE RÉSEAU

www.reseaujarm.com | contact.rejarm@gmail.com